

# AMNESTY INTERNATIONAL

## DÉCLARATION PUBLIQUE

Index : EUR 25/004/2012  
AILRC-FR  
17 mai 2012

### **La Grèce doit mettre fin à la criminalisation et à la stigmatisation des travailleurs du sexe séropositifs**

Amnesty International est gravement préoccupée par la décision des autorités grecques d'arrêter 31 travailleuses du sexe présumées, de les soumettre contre leur volonté à des tests de dépistage du VIH et d'engager des poursuites pénales à leur rencontre.

Ces femmes ont été inculpées par les autorités grecques, qui les accusent d'infractions à la législation nationale sur les travailleurs du sexe (loi n° 2734/1999) et, au titre du Code pénal, d'avoir volontairement provoqué des lésions corporelles graves. Amnesty International s'inquiète également du fait que le procureur ait donné l'ordre de publier le portrait de 29 d'entre elles ainsi que des informations personnelles les concernant sur le site Internet de la police grecque.

Ces femmes ont été arrêtées à la suite d'opérations menées conjointement depuis la fin du mois d'avril par la police et le Centre de contrôle et de prévention des maladies. Ces interventions visaient à identifier les travailleurs du sexe qui exercent leur activité dans des maisons closes illégales et des espaces en plein air dans le centre d'Athènes. À la suite de leur interpellation, ces femmes auraient été soumises à des tests de dépistage du VIH au poste de police, sans leur consentement et sans bénéficier d'une assistance ou d'informations concernant la nature du test.

Amnesty International estime que les mesures adoptées par les autorités grecques sont totalement malavisées et inefficaces vis-à-vis des objectifs déclarés, et qu'elles ne feront que stigmatiser davantage les travailleurs du sexe et les personnes vivant avec le VIH. Les approches punitives visant à réguler le travail du sexe se sont avérées inefficaces pour réduire la transmission du virus parmi les personnes qui proposent des services sexuels et leurs clients.

De plus, la publication des noms, des photographies et du statut sérologique de ces personnes constitue une violation fondamentale du droit à la confidentialité et expose les travailleurs du sexe aux stigmatisations et à la violence. De telles mesures risquent d'aggraver davantage les discriminations dont sont victimes ces personnes et pourraient restreindre l'accès aux services de santé dont elles ont besoin.

Amnesty International appelle les autorités grecques à prendre les mesures appropriées pour faire en sorte que les personnes séropositives bénéficient de conseils et d'un soutien psychologique, et pour encourager celles qui ignorent si elles sont ou non porteuses du virus à s'informer et à effectuer un test de dépistage de leur plein gré. Amnesty International demande une nouvelle fois aux autorités grecques de mettre fin à la criminalisation et à la stigmatisation des travailleurs du sexe, et en particulier de ceux qui sont séropositifs.